Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro ISN : 9430
Centre d'intérêt : 130

Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

Rapport annuel 1986-1987 : 40 ans / la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. -- Sainte-Foy : La Fédération, [1987?]
34 p. : ill. en coul. ; 28 cm

Titre de la couv. : Code : 1732 ; dossier : 12.01

Descripteur(s) : Commission scolaire * Rapport annuel

Le rapport annuel 1986-1987 de la FCSCQ rend compte des priorités d'action pour cette année, soit les négociations 1986-1988, l'élaboration d'une politique de financement des commissions scolaires et l'amélioration de la qualité de l'éducation. En outre, la Fédération rend compte de ses activités dans des dossiers comme les droits d'auteur, l'application des lois sur la santé et la sécurité du travail, l'accès à l'information et à la confidentialité, l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, la gestion des équipements des commissions scolaires (GESDEC), le lait-école.

Type de document :

RAPPORT ANNUEL

1986 1987

40 ANS

9430

QUARANTIÈME RAPPORT ANNUEL

La très large représentativité de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) et la pertinence de ses interventions valent aux commissions scolaires d'être considérées comme des leaders en éducation, une force sur laquelle la société québécoise peut compter.

La crédibilité de la Fédération, qui a pour double objectif de défendre les intérêts de ses membres et de faire avancer la cause de l'éducation au Québec, repose sur sa capacité de connaître rapidement et avec précision les besoins des commissions scolaires et, par leur intermédiaire, les attentes de la population.

Les actions de la FCSCQ, pour les 184 commissions scolaires qui en sont membres, se manifestent concrètement par des représentations auprès des organismes et des différents ministères concernés, en vue d'accroître l'autonomie des commissions scolaires pour le bénéfice de la population. Elle dispense aussi de nombreux services d'ordre professionnel dans les principaux domaines de l'organisation scolaire.

40 ANS

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	5
Rapport du directeur général	6
Instances politiques	8
Priorités 1986-1987	11
Services aux membres	15
Administration	26
Annexes	28

ASSEMBLÉE ANNUELLE

La quarantième assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec se tiendra les 21 et 23 mai 1987, à l'hôtel Le Reine Élizabeth à Montréal.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis 40 ans, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec canalise les efforts des commissaires d'écoles, des hommes et des femmes engagés dans l'amélioration de la qualité de l'éducation et la promotion du système public d'enseignement. Forts de notre cohésion et de nos expériences, il nous faut continuer à travailler à une responsabilisation accrue du gouvernement local scolaire.

Depuis le 27 novembre 1947, soit 40 ans déjà, d'innombrables efforts de la part d'hommes et de femmes énergiques et engagés dans le domaine scolaire ont été mis à profit dans la défense de cette noble cause, qu'est l'éducation.

Si les commissions scolaires du Québec sont, encore de nos jours, des gouvernements scolaires locaux responsables de l'organisation des services éducatifs de leur milieu, c'est parce que ces hommes et ces femmes, regroupés dans une Fédération dynamique, ont cru en des principes de décentralisation et de responsabilisation de l'école publique et les ont défendus.

Lors de l'assemblée générale de juin 1985, nous avions convenu de nous accorder dans les mois suivants une période de remise en question, avec nos partenaires, sur la qualité des services offerts dans les commissions scolaires. La réalisation des États généraux dont la Fédération a assumé la maîtrise d'oeuvre avec l'appui des commissions scolaires, nous a permis d'afficher un leadership de premier plan. Cet événement demeure le fait marquant de l'exercice 1986-1987. Tous, nous devons y apporter le suivi dont nous sommes capables, afin que les améliorations souhaitées par l'ensemble des participants puissent se concrétiser dans le meilleur intérêt de nos élèves jeunes et adultes.

Au plan de la gestion interne des commissions scolaires, nous venons de compléter de façon plus que satisfaisante, une étape de négociation provinciale avec nos personnels. Avoir réussi à éviter les traditionnelles perturbations des dernières rondes constitue en soi un heureux précédent qui ne peut qu'influencer positivement la qualité des services que nous rendons. Peut-être existe-t-il un lien entre l'habitude du partenariat développée dans le cadre des États généraux et l'attitude de respect mutuel constatée entre les parties au cours de la négociation. Poser la question c'est peut-être y répondre? En bout de ligne, c'est toute la société québécoise qui y gagne.

PROMOTION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Au cours de 1987 et pour quelques années à venir, nous devrons investir davantage d'efforts à la promotion de l'école publique puisque nous en sommes les grands responsables. Pour y parvenir, nous devrons oeuvrer comme gouvernement local autonome et responsable en accordant à ces mots toute la portée qu'ils ont.

Je ne saurais terminer ce bilan, sans remercier en votre nom le personnel de notre Fédération ainsi que mes collaborateurs immédiats, soit vos représentants au conseil d'administration et au bureau de direction, pour la quantité et l'excellente qualité du travail effectué au cours du dernier exercice.

Gabriel Légaré

Gabriel Légaré
président général

40 ANS

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Du 1er avril 1986 au 31 mars 1987 la Fédération a mené à bien une foule d'opérations, combien nécessaires au bon fonctionnement des commissions scolaires, des écoles, des classes. Ce fut une année de travail intense et de réalisations spectaculaires, notamment au chapitre des priorités. Celle de la réussite des États généraux qui, au dire de tous, doivent constituer non pas un couronnement mais un point de départ pour faire de l'ensemble de nos entreprises un pas de plus vers l'excellence. Celle également d'un règlement négocié satisfaisant avec les personnels des commissions scolaires et conforme aux attentes de l'assemblée générale. Enfin, plusieurs démarches ont été faites pour convaincre le ministère de l'Éducation de reconnaître la nécessité d'élaborer une politique de financement pour les commissions scolaires. Des développements positifs pourraient survenir sous peu dans ce dossier.

D'autres activités moins spectaculaires ont eu des répercussions importantes sur le fonctionnement des commissions scolaires comme celle de

Le directeur général lors d'une séance de concertation d'école avec les directeurs des quatre Services de la Fédération au sein du comité de coordination. De gauche à droite : Fernande Pelletier, secrétaire de réunion, Jean-Pierre Hébert, Fernand Paradis, Aurèle Hudon, Ubald Gauthier et Martial Carrier.

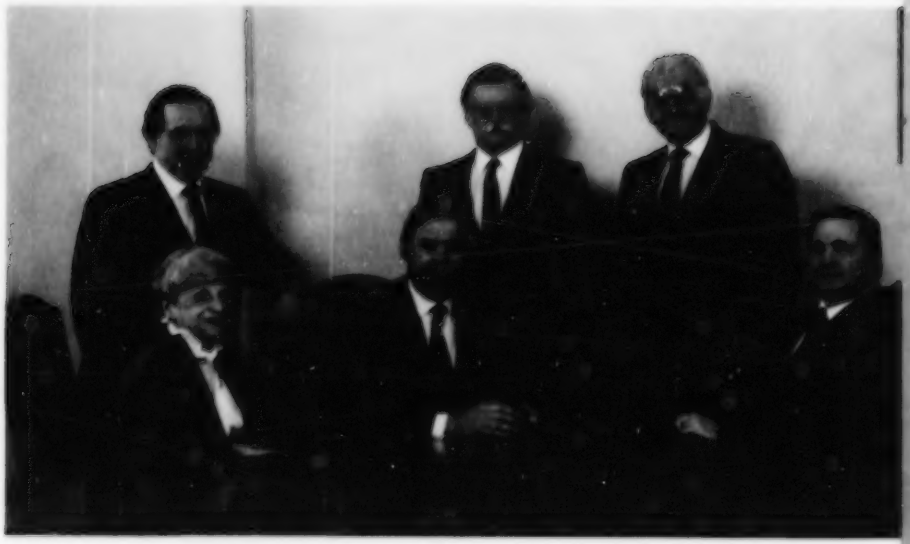

La Fédération a mené à bien une foule de dossiers fort importants pour les commissions scolaires depuis le 1er avril 1986. Des dossiers tels la négociation réussie avec le personnel des commissions scolaires, le succès des États généraux et la réforme du financement témoignent du dynamisme et de la volonté de notre organisme de bien servir ses membres.

l'application de l'entente sur les droits d'auteur, par exemple. Il s'agissait d'une opération laborieuse, complexe, et nécessaire. Dans le même ordre d'idées, citons l'entrée en vigueur de la Loi de la protection des non-fumeurs, l'application des lois sur la santé et la sécurité du travail, l'accès à l'information et la confidentialité, des dossiers qui s'ajoutent à une liste déjà fort longue d'activités.

Qu'il suffise de nommer les dossiers de l'adaptation scolaire, l'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, l'éducation des adultes, la formation professionnelle, le transport scolaire, les assurances, la concertation scolaire-municipale, la sécurité routière en milieu scolaire, l'application des conventions collectives, les avis juridiques, la gestion des équipements des commissions scolaires (GESDECS), la surveillance des intérêts des commissions scolaires dans la préparation des nouvelles lois, le lait-école, etc.

UNE IMPLICATION REMARQUABLE

La mise en œuvre de tous ces travaux, la réalisation de toutes ces activités a nécessité une implication très grande de la part du personnel: rédaction de mémoires, participation à des rencontres variées, sessions de perfectionnement, écrits longuement préparés et validés, appels téléphoniques par milliers, etc.

Le résumé des activités présenté dans ce rapport, qui marque le 40e anniversaire de notre organisme, ne constitue que la pointe de l'iceberg de tout le travail qui s'est accompli au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour rendre hommage à tout le personnel de la FCSCQ qui avec talent, compétence et bonne volonté a mis l'épaule à la roue pour donner aux commissions scolaires les services de qualité auxquels elles ont droit.

Enfin, comment passer sous silence le travail effectué par les différents personnels des commissions scolaires qui, par le biais de comités ou de groupes de travail variés, ont contribué à enrichir et à valider les travaux menés par le personnel permanent de la FCSCQ. À tous, un grand merci!

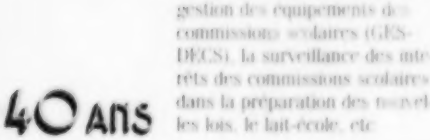

Fernand Paradis
directeur général

40 ANS

INSTANCES POLITIQUES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de la Fédération se compose de près de 600 délégués de commissions scolaires. Elle détermine annuellement les lignes d'action, les priorités et le budget de l'organisme. Au cours de l'exercice 1986-1987, l'assemblée générale s'est réunie une fois, en session régulière annuelle, les 23 et 24 mai 1986. Quatre priorités d'action ont été retenues: les négociations des conditions de travail des personnels des commissions scolaires, le financement des commissions scolaires, la qualité de l'éducation et la responsabilisation des commissions scolaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, responsable du suivi à donner aux résolutions de l'assemblée générale, compte 29 membres élus annuellement par les délégués des commissions scolaires. Chaque région administrative compte au moins deux représentants. *Voir l'annexe 1 en page 28)*

En 1986-1987, le conseil s'est réuni les 25 et 26 avril, le 24 mai, les 23 et 24 août, le 19 octobre, les 31 octobre et 1er novembre, les 28 et 29 novembre, le 10 janvier, les 30 et 31 janvier et les 27 et 28 mars.

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année pour assurer le suivi des résolutions de l'assemblée générale.

La structure politique et décisionnelle de la Fédération comporte trois niveaux. L'assemblée générale, instance suprême; le conseil d'administration, principal artisan des résolutions de l'assemblée; et le bureau de direction qui voit à la gestion des affaires courantes. De plus, à chaque année, le conseil d'administration forme des comités ad hoc qui assurent le suivi des priorités de l'organisme.

Les membres du bureau de direction. De gauche à droite : Charles Pelot, premier vice-président, Jacques Lahaie, directeur, Jacques Tremblay, directeur, Gabriel Léger, président général, Jacques Mongeau, directeur, Guy d'Anjou, directeur et Diane Brown, deuxième vice-présidente.

BUREAU DE DIRECTION

Le bureau de direction voit à la gestion des affaires courantes. Il est formé de sept membres dont le président et les deux vice-présidents élus annuellement par l'assemblée générale et de quatre directeurs élus par le conseil d'administration. En se réunissant en moyenne une fois par mois, il a assuré efficacement le suivi des priorités d'action, en plus de s'occuper de la gestion financière, du contrôle du budget et de faire des recommandations au conseil d'administration sur les différents dossiers.

40 ANS

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice 1986-1987, quatre comités composés de représentants du conseil d'administration ont été formés pour faire des recommandations au conseil sur les dossiers prioritaires de la Fédération. (Voir l'annexe III en page 29)

COMITÉ SUR LES NÉGOCIATIONS 1986-1988

Le mandat de ce comité est demeuré sensiblement le même que celui du précédent exercice. Tout au long de la négociation nationale, il a fait en sorte que les commissions scolaires soient impliquées à part entière dans l'établissement du contenu des conventions collectives, en plus de favoriser la concertation des commissions scolaires dans la négociation locale. Le comité s'est réuni à chaque étape importante de la négociation. Il a formulé des recommandations au conseil d'administration sur les positions à adopter notamment, en ce qui concerne l'entente sur le partage des matières de négociations locales ou régionales et les rapports de médiation.

COMITÉ SUR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Le comité sur la qualité de l'éducation a été mandaté principalement pour assurer le suivi aux États généraux, analyser les actes des États généraux, alimenter la réflexion locale et régionale sur la qualité de l'éducation, définir les modalités de concertation avec les partenaires du réseau et proposer au conseil d'administration des actions à entreprendre pour améliorer l'école publique.

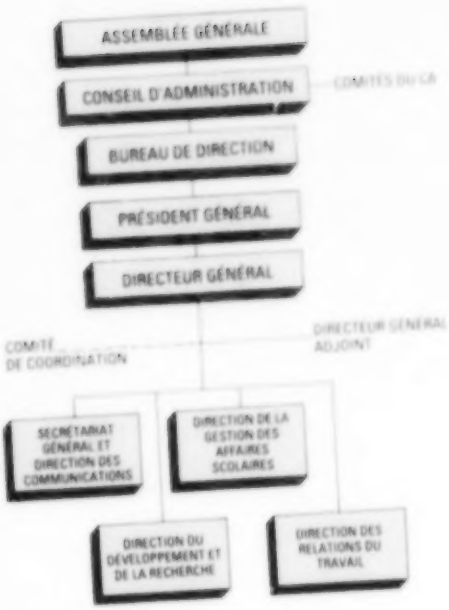

COMITÉ SUR LE FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le conseil d'administration a confié au comité sur le financement la tâche de valider les travaux relatifs à la réalisation des recommandations adoptées par l'assemblée générale dans ce dossier. Le comité s'est réuni à six reprises pour apporter un suivi à l'élaboration de la politique de financement; valider le modèle d'allocation des ressources qui a été mis en application en 1986-1987; assurer la concertation entre le comité du conseil d'administration et les représentants des diverses associations; et recommander au conseil les orientations qui s'imposent.

COMITÉ SUR LA RESPONSABILISATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

S'assurer que les commissions scolaires soient présentes dans tous les débats remettant en cause leurs responsabilités et leurs pouvoirs, c'est le mandat qui a été confié à ce comité qui s'est préoccupé, notamment, de la *Loi sur l'instruction publique*. Il a étudié, également, le rapport de la *Commission Parizeau* sur le rôle des municipalités, le *Rapport Lemieux* de l'Union des municipalités régionales de comté, le *Rapport Gobeil* sur la gestion gouvernementale et le *Rapport Champagne-Gilbert* sur la politique familiale.

Les objectifs fixés par l'assemblée générale des 23 et 24 mai 1986 ont été atteints. La Fédération en est arrivée à un règlement négocié satisfaisant avec les personnels des commissions scolaires. Elle a obtenu l'accord de principe du gouvernement sur la nécessité d'une politique de financement: des suites ont été données aux États généraux et elle est intervenue à chaque occasion où on a voulu remettre en cause les responsabilités des commissions scolaires.

PRIORITÉS 1986-1987

NÉGOCIATIONS 1986-1988

Les instances de la Fédération ont accueilli le règlement négocié intervenu à la fin de 1986 avec les personnels des commissions scolaires avec le sentiment du devoir accompli. De l'avis de tous, il s'agit d'ententes satisfaisantes, conformes aux balises tracées par l'assemblée générale de mai 1986, puisqu'elles respectent l'autonomie de gestion des commissions scolaires.

Ce règlement que l'on peut qualifier de «civilisé», pour une fois, est survenu après un an d'efforts et de tractations de toutes sortes. Le véritable déclencheur a été l'entente sur le partage des matières négociables aux niveaux local et provincial, intervenue avec la CEQ en juin 1986. Préalablement validé au plan technique par le comité-aviseur (onze directeurs généraux, onze directeurs du personnel), cette entente a été par la suite entérinée par le comité du conseil d'administration sur les négociations (un représentant par région).

D'ailleurs, à chaque étape de la négociation, la Fédération s'est enrichie des avis du comité-aviseur sur les négociations, du comité du conseil d'administration sur les négociations et de plusieurs groupes de travail qui ont été consultés régulièrement.

RAPPORT DESILETS

Avec le début de la médiation, au mois d'août, et la publication des rapports des médiateurs, dont le *Rapport Desilets* relatif aux enseignants, le 6 octobre, le processus de négociation s'est accéléré. Quelques jours plus tard, la Fédération a tenu une réunion des présidents et des directeurs généraux et une consultation auprès de l'ensemble de ses membres. Les commissions scolaires ont alors rejeté majoritairement le *Rapport Desilets*.

Dès lors, la FCSCQ a fait comprendre aux syndicats, notamment à la CEQ, qu'il n'était pas question de se soumettre

La consultation et l'information ont été au centre du règlement négocié avec les personnels des commissions scolaires. Un règlement satisfaisant qui respecte l'autonomie de gestion des commissions scolaires.

aux recommandations du *Rapport Désilets* puisqu'il limitait l'autonomie de gestion et l'encadrement administratif des commissions scolaires.

Cette position de la Fédération a fait en sorte de diminuer considérablement l'impact de certaines recommandations du rapport qui allaient à l'encontre des intérêts des commissions et de conclure, somme toute, des ententes satisfaisantes, sans que l'année scolaire soit perturbée. Ces ententes ont été présentées aux commissions scolaires, le 10 janvier, lors d'une réunion des présidents et des directeurs généraux qui a donné lieu à deux motions de félicitations pour la façon dont la Fédération a mené cette négociation et pour son souci d'impliquer et de consulter ses membres à chaque étape importante.

NÉGOCIATIONS LOCALES OU RÉGIONALES

L'objectif de la Fédération dans ce dossier a été de favoriser la concertation et l'implication des commissions scolaires, les aider dans l'organisation de leur négociation locale, et soutenir leur action pendant son déroulement.

Pour renforcer le climat de concertation et de solidarité entre les commissions scolaires si nécessaire à la réussite de cette négociation décentralisée, les conseillers de la Fédération affectés à la négociation locale ont fait, au printemps 1986, une tournée régionale d'information qui a permis de prendre le pouls de chacune des régions et de bien comprendre les attentes propres à chacun des milieux.

C'est ainsi que la Direction des relations du travail a organisé, à l'intention des équipes patronales de négociation locale, une série de sessions de perfectionnement sur le rôle du négociateur et la stratégie de la négociation. Ce programme de formation de dix sessions a attiré quelque 230 administrateurs scolaires sur une possibilité de 300.

La Fédération a mis également à la disposition des commissions scolaires une équipe d'analystes. En plus de diffuser et d'expliquer les discussions qui ont eu lieu au niveau national et qui peuvent avoir un impact sur la négociation locale, cette équipe de professionnels de la FCSCQ et de cinq directeurs du personnel de commissions scolaires a pour mandat d'informer chaque région sur le déroulement et l'état des négociations des autres régions; de retransmettre les informations stratégiques recueillies sur les attitudes syndicales et de rencontrer les négociateurs patronaux locaux sur des questions spécifiques.

D'autre part, des mesures ont été prises pour favoriser la circulation de l'information entre les commissions scolaires de chaque région et aussi, entre les régions et le niveau provincial, pour une coordination plus efficace. À cet effet, un centre de référence a été mis en opération à la FCSCQ où l'on retrouve un dossier pour chacune des 84 tables de négociation.

FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

L'assemblée générale de mai 1986 a exprimé le souhait que la Fédération travaille, au cours de l'année, à l'élaboration d'une politique de financement qui tiendrait compte des points suivants :

- la décentralisation des pouvoirs vers les commissions scolaires ;
- le partage des responsabilités ;
- l'élaboration d'un cadre triennal de financement ;
- une source autonome de financement ;
- la création d'une commission de financement.

Plusieurs rencontres et démarches auprès du ministre de l'Éducation ont permis de régler trois points sur cinq.

Tous les travaux de révision de la nouvelle méthode d'allocation des ressources et de l'élaboration de la politique financière ont été réalisés avec les représentants des organismes scolaires directement concernés par la gestion du système public d'enseignement soit : la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS), l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) et la Fédération québécoise des directeurs d'école (FQDE).

POLITIQUE FINANCIÈRE

Cette concertation-réseau a permis de faire consensus sur la politique financière visant à assurer aux commissions scolaires une plus grande responsabilité de gestion et plus d'équité dans la distribution des ressources. Pour convaincre le Ministre d'agir rapidement, la Fédération a demandé à ses membres une résolution d'appui au cours de la tournée d'information qu'elle a tenue dans toutes les régions du Québec en février et en mars.

Quant au principe d'un cadre triennal, il a été adopté par le MEQ afin de permettre une meilleure planification financière. De plus, le ministre de l'Éducation a donné son accord à la mise sur pied d'une table nationale de concertation (commission de financement) qui permettra au réseau de faire connaître ses besoins pour déterminer les priorités et les ressources nécessaires à leur réalisation.

Enfin, la Fédération poursuit ses démarches en vue de régler les deux derniers volets de cette priorité : une source autonome de financement pour les commissions scolaires et le partage des responsabilités avec le MEQ, dans un souci de décentralisation.

RÈGLES BUDGÉTAIRES 1987-1988

Par ailleurs, le nouveau mode d'allocation des ressources expérimenté par les commissions scolaires, depuis le printemps 1986, a fait l'objet d'une évaluation systématique par la Fédération. Les six groupes de travail qu'elle a mis sur pied avec ses partenaires ont étudié différents éléments en vue d'améliorer les règles pour le prochain exercice.

Ainsi, la FCSCQ a procédé à une évaluation commission par commission pour chaque bloc d'activités. Les différents groupes de travail ont déposé leur rapport au conseil d'administration le 30 janvier. Le comité-réseau a validé les projets de règles budgétaires qui ont été soumis à la fin de février à la consultation des commissions scolaires. En tout de piste, les indices d'éloignement et de dispersion, l'indice de petite taille, le dossier des surfaces excédentaires et le financement de la clientèle à l'éducation des adultes ont été corrigés. Le MEQ a aussi accepté de tenir compte de la clientèle réelle d'élèves handicapés.

La Fédération continue à suivre de près l'application du mode d'allocation des ressources pour demander, s'il y a lieu, que d'autres ajustements soient apportés, afin d'améliorer l'équité entre les commissions scolaires dans la distribution des ressources financières.

Tous les travaux de révision de la nouvelle méthode d'allocation des ressources et de la politique financière ont été réalisés en vue d'assurer aux commissions scolaires une plus grande autonomie de gestion.

ÉVOLUTION DU TAUX DE LA TAXATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DEPUIS 1974

COMPARAISON QUÉBEC-ONTARIO

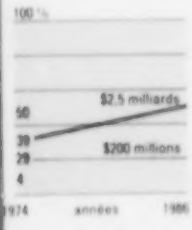

En moyenne au Canada, l'impôt foncier des commissions scolaires représente 30 % du budget attribué à l'éducation comparativement à 4,2 % pour le Québec (Source : Statistiques Canada)

40 ANS

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Devant la prise de conscience collective qu'ont suscitée les États généraux, la FCSCQ a tout mis en œuvre pour qu'il y ait des suites en faisant de l'amélioration de la qualité de l'éducation l'une de ses priorités en 1986-1987. Dès le mois d'août, le conseil d'administration a donné son accord à un plan d'action qui visait essentiellement à identifier, aux niveaux local, régional et provincial, des actions concrètes susceptibles d'améliorer l'école publique.

Des membres du conseil ont également été impliqués directement dans les dossiers de la qualité de l'éducation et de la responsabilisation des commissions scolaires.

La pièce maîtresse sur laquelle a reposé cette opération de réflexion collective est un condensé des *Actes des États généraux* qui a été rendu public en conférence de presse, le 12 novembre 1986. La FCSCQ s'est chargée d'alimenter et de soutenir chaque initiative régionale en préparant et en diffusant divers documents de soutien.

INITIATIVES RÉGIONALES

Les recommandations qui en ont découlé et que les commissions scolaires ont acheminées à la Fédération, au cours des derniers mois, lui ont permis d'identifier des priorités d'action qui guideront nos représentations auprès du MEQ et de cerner des champs de travail où il y aurait lieu de poursuivre la concertation avec les partenaires. Les nombreuses initiatives qui ont été prises dans chaque région du Québec ont bien démontré la volonté des agents d'éducation d'apporter certains correctifs au système public d'enseignement.

La Fédération s'est servie également des données contenues dans les *Actes des États généraux* pour identifier les thèmes de son congrès 1987 et pour alimenter la réflexion en ateliers. Bref, tout a été mis en œuvre pour assurer des retombées concrètes aux États généraux d'avril 1986 et pour maintenir la démarche de réflexion et d'action du monde scolaire en regard de la qualité de l'éducation.

RESPONSABILISATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Au cours de l'année, la Fédération a suivi avec attention certains dossiers susceptibles d'affecter les responsabilités des commissions scolaires.

C'est avec intérêt qu'elle a suivi les colloques du comité de l'Union des municipalités régionales de comté, présidé par le politicologue Vincent Lemieux, et les activités de la Commission de l'Union des municipalités du Québec, présidée par Jacques Parizeau.

La publication du *Rapport Gobeil* sur la gestion gouvernementale a aussi amené le monde scolaire et particulièrement la FCSCQ à s'interroger sur l'impact de ses recommandations pour les commissions scolaires. La Fédération a d'ailleurs profité du colloque provincial organisé par l'ENAP, au printemps 1987, pour faire valoir le point de vue des commissions au sujet des recommandations relatives à la gestion de l'éducation au Québec.

OBJECTIFS ATTEINTS

Tout au long du dernier exercice, le comité du conseil d'administration a donc fait en sorte que les objectifs adoptés par l'assemblée générale se réalisent en regard de la priorité d'une responsabilisation accrue des commissions scolaires, une préoccupation constante de la Fédération. Outre le suivi des rapports Lemieux, Parizeau et Gobeil, il a formulé des recommandations au conseil d'administration au sujet du *Rapport Champagne-Gilbert* sur la politique familiale, des amendements possibles à la *Loi sur l'instruction publique* et enfin sur la rémunération des commissaires d'écoles.

La Fédération met à la disposition de ses membres, des professionnels compétents en droit, en relations du travail, en pédagogie, en administration publique et en communication. Les services qu'elle donne couvrent toutes les facettes de l'organisation et de la gestion scolaire: négociations — avis juridiques — financement — régimes pédagogiques — communication, etc.

SERVICES AUX MEMBRES

L'une des préoccupations de la Fédération cette année a été de faire connaître les réalisations des commissions scolaires et surtout la place que les commissaires d'école occupent dans le réseau

COMMUNICATIONS

En 1986-1987, la Direction des communications s'est donné pour objectifs de transmettre aux commissions scolaires de l'information factuelle qui rejoint leurs préoccupations et leurs besoins, tout en faisant connaître les réalisations de la Fédération. Ces objectifs ont été atteints de diverses façons: en faisant le point régulièrement, par le biais de diverses publications, sur l'évolution des priorités, sur les nouvelles lois et règlements qui affectent les commissions, sur l'actualité dans le monde de l'éducation et sur les services variés offerts par l'organisme.

Plusieurs moyens ont été utilisés: bulletins d'information, dépliant, revue de presse, courrier électronique, conférences de presse, interventions téléphoniques, etc. Autant d'instruments mis à la disposition des membres pour qu'ils demeurent à la fine pointe de l'information.

PUBLICATIONS DE QUALITÉ

De plus en plus lu et apprécié par l'ensemble du réseau et des médias pour la pertinence de ses articles et chroniques, le bulletin *Le commissaire d'écoles* a présenté, à chaque mois, une vingtaine de sujets des plus variés en accordant une attention spéciale au suivi des décisions du conseil d'administration et aux travaux des comités du conseil. Aux chroniques traitant des questions juridiques et des relations du travail, se sont ajoutées les rubriques *Négo express* et *De quelques lois et règlements*. Plusieurs dossiers ont retenu l'attention: le marketing des commissions scolaires, leur financement, le bulletin sur la négociation locale, etc. S'ajoutent à ce large éventail d'information, les 46 numéros de la *Revue de presse* hebdomadaire qui est acheminée à tous les membres de la Fédération. Bilan: plus de 4 000 articles, éditoriaux et dossiers.

En plus du rapport annuel, de l'aide-mémoire, de la liste alphabétique des commissions scolaires, et de divers autres documents, la FCSCQ a également publié cette année un nouveau dépliant d'information

40 ans

sur ses services et son membership qui a été distribué à plus de 20 000 exemplaires, dans le cadre du *Salon de l'éducation et de la technologie* qui s'est tenu au Vélodrome olympique de Montréal, du 7 au 13 octobre 1986. Outre le volet rédactionnel, il y a aussi la présentation graphique, l'impression et la diffusion de ces documents qui constituent des opérations essentielles à la diffusion de publications de qualité.

DES ÉTATS GÉNÉRAUX AU 34e CONGRÈS

Les États généraux terminés, avec le succès que l'on connaît, la Fédération a eu le mandat de publier les *Actes des États généraux*, soit en tout et partout 700 pages à reviser, corriger, traduire et imprimer. Lors du lancement, le 12 novembre 1986, elle a d'ailleurs organisé une conférence de presse qui lui a valu, encore une fois, d'accroître sa visibilité et sa crédibilité. Dans le même ordre d'idées, la Direction des communications a assumé la production des documents de promotion et d'information se rapportant au 34e congrès, ainsi que la réalisation d'un vidéo sur les ex-présidents de la FCSQ.

Par ailleurs, la phase d'implantation et de rodage du système de courrier électronique BAL (Boîte Aux Lettres) étant terminée, le rythme d'utilisation et, en corollaire, les services rendus par BAL se sont accrus au cours du dernier exercice. Plus particulièrement, les commissions scolaires ont été informées de l'évolution des négociations, au jour le jour, conformément au souhait de l'assemblée générale.

Enfin, à ces différents dossiers de communications et de relations publiques, s'ajoute une collaboration suivie avec les différents services de la Fédération et certains comités et groupes de travail tant internes qu'externes. À titre d'exemple, mentionnons le Fonds Éducation, Récupération, Recyclage, Reemploi (FERRR), mis sur pied en collaboration avec la CEQ et le ministère de l'Environnement. Ce fonds aidera les commissions scolaires et les syndicats d'enseignants de la CEQ qui désirent organiser la récupération du papier dans les écoles.

De l'imprimé à l'audio-visuel, divers moyens de communication ont été utilisés pour transmettre aux commissions des informations qui rejoignent leurs préoccupations et leurs besoins.

RELATIONS DU TRAVAIL

Mis à part le dossier prioritaire de la négociation, les professionnels de la Direction des relations du travail de la Fédération ont multiplié les services individualisés aux commissions scolaires au cours de la dernière année. Pour en énumérer quelques-uns mentionnons l'application des conventions collectives, l'arbitrage des griefs, une implication importante en santé et sécurité du travail et le suivi de nombreux comités. Au nombre de ceux-ci, il y a les comités paritaires sur les assurances, le Bureau national de placement, le comité national d'implantation des mesures de réadaptation, etc., qui ont nécessité l'implication de plusieurs directeurs généraux, directeurs de personnel, coordonnateurs ou agents de gestion de personnel de commissions scolaires.

APPLICATION DES CONVENTIONS COLLECTIVES

En moyenne, une quinzaine de gestionnaires de commissions ont fait appel chaque jour à l'expertise des conseillers en relations du travail de la FCSCQ pour obtenir l'interprétation d'une clause de convention collective, d'un article de loi qui a une incidence sur les relations de travail, ou encore une évaluation d'un dossier disciplinaire. Ces demandes sont venues le plus souvent par téléphone ou par écrit. Dans certains cas, il s'est agi de rencontres à la Fédération ou à la commission scolaire concernée.

En plus de ces interventions régulières, les directeurs du personnel ont reçu, au cours de l'année, quatre mises à jour du document *Annotation des articles de conventions par les sentences arbitrales*, soit à chaque fois plus d'une centaine de sentences. Ce document constitue un outil de première importance pour les arbitres patronaux, tout comme les rencontres organisées occasionnellement avec les directeurs du personnel pour faire le point sur l'état de la jurisprudence. Il en va de même pour le bulletin *Info-relations du travail* et la chronique mensuelle dans le bulletin *Le commissaire d'écoles*, qui approfondissent certains sujets d'actualité dans le domaine. La Direction des relations du travail a également publié, au cours de l'année, le document *Fonctionnement des commissions scolaires en période de négociation* qui aborde différents aspects inhérents à la négociation.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Depuis l'adoption de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (loi 42), la Fédération s'est impliquée à plusieurs niveaux dans ce dossier. Ainsi, deux sessions de perfectionnement à l'intention des commissions scolaires ont été organisées dans chaque région. Ce support en formation et information, complété par des interventions individuelles et l'organisation d'activités ponctuelles et variées, a permis aux commissions scolaires de rencontrer plus aisément les nombreuses exigences et obligations imposées par les lois et règlements qui régissent ce secteur.

La FCSCQ a travaillé également à la mise en place d'un comité-conseil, forme de cinq responsables en santé et sécurité dans différentes commissions scolaires, qui a pour objectif de préparer l'implantation globale de la loi et d'en faciliter l'application. Ce comité a également préparé un mémoire à l'intention de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) portant sur la déréglementation et les différentes modifications à la loi.

D'autre part, la Direction des relations du travail a coordonné le travail des neuf commissions scolaires qui ont accepté, à titre expérimental, de participer à l'implantation de la loi. C'est un comité formé de représentants de la FCSCQ, du MEQ, de la CEQ et de la CSST qui a la tâche d'agréer les projets expérimentaux. De plus, la Fédération a amorcé la mise sur pied d'une association sectorielle paritaire de la santé et de la sécurité dans le secteur de l'éducation, regroupant les représentants du secteur protestant, des collèges et des syndicats. Cette association vise à fournir aux employeurs et aux travailleurs des services de formation, d'information, et de recherche

TABLEAU DESCRIPTIF DES ACTIVITÉS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

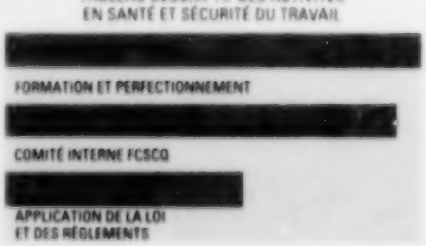

40 ANS

ARBITRAGE

Dossier d'une grande importance de par le nombre élevé de griefs, plusieurs milliers par année, et l'incidence que peuvent avoir les décisions arbitrales dans l'application des conventions, une réponse efficace aux besoins des commissions scolaires a été apportée en augmentant le nombre de procureurs et d'arbitres patronaux.

En plus de coordonner efficacement le système d'arbitrage pour le plus grand bénéfice des commissions, la FCSCQ a réuni, en septembre et novembre, les procureurs du réseau afin d'identifier les dossiers majeurs, faire part de ses orientations et procéder à des sessions de formation.

La complexité croissante des conventions collectives fait que la présence de la Fédération dans ce dossier s'avère essentielle à la protection des intérêts des commissions scolaires, que ce soit au niveau de la préparation des rôles mensuels, de l'assignation des procureurs ou de la nomination des arbitres patronaux.

Dans le but d'améliorer encore davantage ce service, elle a procédé, au cours des derniers mois, à l'analyse de la possibilité de mettre sur pied avec la Gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS), un système informatisé des sentences arbitrales.

Le tableau ci-contre présente l'état du traitement des griefs selon les conventions collectives, du 1er avril 1986 au 31 mars 1987.

ÉTAT DU TRAITEMENT DES GRIEFS
(1986-1987)

	ENSEIGNANTS	PAE	SOUTIEN	TOTAL
Dossiers actifs au 31 mars 1986	1 589	1 182	2 474	5 245
Dossiers déposés du 1er avril 1986 au 31 mars 1987	1 486	101	996	2 583
Dossiers réglés du 1er avril 1986 au 31 mars 1987	1 001	310	1 122	2 433
Dossiers actifs au 31 mars 1987 (dossiers en délibéré inclus)	2 300	798	2 750	5 848

CONDITIONS DE TRAVAIL DES GESTIONNAIRES

Les travaux concernant les gestionnaires des commissions scolaires ont porté particulièrement sur la révision des descriptions de fonctions des cadres et des gérants, l'affectation temporaire du personnel de direction, le temps partiel, la relocalisation des gestionnaires en disponibilité et le recours relatif aux politiques de gestion. Comme support à la révision des conditions de travail locales des gestionnaires (politique de gestion), la Direction des relations du travail a procédé à la mise à jour de son document de référence sur la politique de gestion.

La Fédération a aussi représenté les commissions au sein de différents comités permanents ou spéciaux, notamment au comité de placement des cadres, au comité consultatif national de perfectionnement des gestionnaires (CCNPG) et aux comités de recours et d'appel. D'autre part, les conditions de travail des gestionnaires des commissions scolaires ont été discutées au sein du comité des directeurs généraux (CDG), du comité consultatif des cadres (CCC) et du comité du personnel de direction des écoles (CPDE).

Par ailleurs, la Direction des relations du travail a participé à l'application des conditions de travail de ces catégories de personnel en répondant à de nombreuses demandes d'interprétation ou de support professionnel.

NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT UTILISÉ LES SERVICES DES AVOCATS-CONSEILS

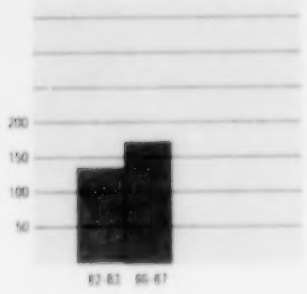

NOMBRE D'OPINIONS JURIDIQUES ÉCRITES

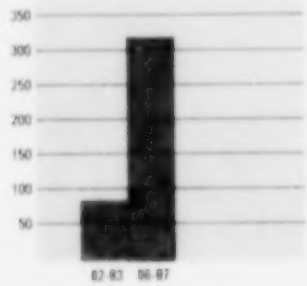

NOMBRE DE RENCONTRES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

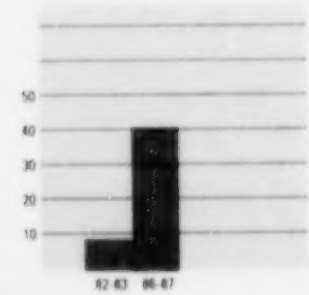

40 ANS

AFFAIRES JURIDIQUES

Le rôle et les fonctions des avocats-conseils de la Direction de la gestion des affaires scolaires évoluent au gré des modifications législatives et réglementaires qui sont apportées régulièrement et des demandes qui sont formulées par les commissions scolaires.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1986-1987, près de 325 opinions juridiques ont été rédigées pour répondre aux besoins de 176 commissions scolaires. La responsabilité civile des commissions scolaires lors des sorties éducatives, la fréquentation scolaire obligatoire, l'application de la *Loi sur le droit d'auteur*, les contrats de construction d'immeubles, la responsabilité civile des architectes et des ingénieurs sont autant de dossiers sur lesquels les avocats-conseils ont eu à se prononcer.

À la demande du conseil des commissaires et du personnel cadre des commissions scolaires, ils ont tenu une quarantaine de rencontres d'information dans autant de commissions scolaires. Les principaux sujets traités ont été le rôle des commissaires, les délégations de pouvoirs, la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (loi 65), la *Loi sur le droit d'auteur*, et la *Loi sur les architectes*.

Le premier janvier 1987, est entrée en vigueur la *Loi sur la protection des non-fumeurs* (loi 84). Cette loi adoptée en juin 1986 a fait l'objet d'une attention particulière compte tenu de son impact sur la vie des écoles.

Au printemps 1987, les avocats-conseils ont aussi mis la touche finale au Guide de gestion du protocole d'entente conclu avec la Société pour l'avancement des droits en audio-visuel. De plus, un document de référence sur le rôle juridique des commissaires d'écoles dans les différentes facettes de leur fonction a également été mis à la disposition de toutes les commissions scolaires.

Enfin, le Service juridique a eu à interpréter certaines clauses du contrat-cadre qui lie la Gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) et la Compagnie Burroughs, et a conseiller la GRICS dans divers domaines.

RÉGIONS

Les coordonnateurs régionaux se réunissent avant chaque session du conseil d'administration afin de préparer les opérations d'information et de consultation reliées aux dossiers majeurs de la Fédération.

L'efficacité des opérations régionales de la Fédération repose sur une structure de fonctionnement qui a fait ses preuves depuis sa mise en place, il y a cinq ans, et particulièrement en 1986-1987. Cette structure, qui permet une véritable concertation des commissions scolaires, par le biais d'organisations régionales, repose sur le leadership des représentants des onze régions du Québec au conseil d'administration, supportés par les coordonnateurs régionaux.

Au cours de la dernière année, les coordonnateurs se sont réunis avant chaque session du conseil d'administration afin de préparer les opérations d'information et de consultation reliées aux dossiers majeurs de la Fédération. Ce sont: les suites aux États généraux par l'organisation de manifestations régionales de réflexion; la consultation sur l'éducation des adultes; l'information sur le déroulement de la négociation nationale; le financement des commissions scolaires; l'enseignement professionnel; l'organisation de la négociation locale; et la tournée d'information de la GESDECS.

Le support-conseil est assuré par des professionnels de la Fédération dans cinq régions alors que dans les six autres régions, il y a des protocoles d'entente avec des organismes régionaux. *(Voir l'annexe II en page 28)*

GESTION DES ÉQUIPEMENTS DES COMMISSIONS SCOLAIRES (GESDECS)

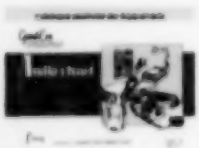

Huit catalogues d'équipements et un manuel de gestion ont été produits par la GESDECS en 1986-1987.

La GESDECS s'était fixé deux priorités en 1986-1987: élaborer de nouveaux catalogues d'équipements et un manuel de gestion, en vue d'assurer aux commissions scolaires des outils permettant une utilisation rationnelle de leurs ressources matérielles.

Huit catalogues ont été produits correspondant à autant de secteurs d'activités. Ce sont: administration générale, gestion des équipements, audio-visuel, bibliothèque et centre documentaire, éducation physique, mécanique automobile, musique et initiation à la technologie. La GESDECS envisage la possibilité de mettre ses catalogues sur support informatique. Les premières expériences devraient se faire à l'automne 1987.

Par ailleurs, en septembre elle a procédé à l'élaboration d'un manuel de gestion des équipements pour les commissions scolaires. Neuf grands secteurs d'activités font l'objet d'un traitement spécifique, tant au plan légal qu'au plan de la gestion proprement dite. Elle a également mis à jour les trois catalogues produits en 1985 et le manuel de procédures relatif à la gestion des approvisionnements, en collaboration avec l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ). Dans la même veine, elle a élaboré, au début de 1987, un manuel de gestion pour faciliter l'inventaire des équipements.

Pour mieux faire connaître ses services, la GESDECS a fait une tournée provinciale d'information en février et en mars. Rappelons que ce service de la Fédération a été créé à l'été 1985, en réponse aux besoins exprimés par les commissions scolaires en matière de gestion des équipements. Depuis, une mine d'informations et de renseignements techniques ont été répertoriés et acheminés aux commissions scolaires. La GESDECS compte produire une cinquantaine de ces catalogues et examine la possibilité de créer un centre provincial d'inventaire.

DROIT D'AUTEUR

L'année 1986-1987 a vu l'aboutissement de deux dossiers importants dans le secteur du droit d'auteur : l'audio-visuel et l'imprimé.

En effet, au nom des commissions scolaires qui l'ont autorisée, la Fédération a signé, en juin 1986, un protocole d'entente avec la Société pour l'avancement des droits en audio-visuel (SADA). Cette entente permet aux commissions scolaires de reproduire et de présenter dans les écoles des films et des vidéos à des coûts avantageux et ce, dans le respect de la loi.

En mars 1987, l'Union des écrivains québécois (UEQ) et la Fédération ont conclu également une entente sur la reprographie des oeuvres imprimées faisant partie du répertoire francophone de l'UEQ. Cette entente permet aux commissions scolaires de reproduire gratuitement 10 % d'une oeuvre, le total de pages reproduites ne devant pas excéder 25. Ainsi, plus de 16 000 titres d'oeuvres imprimées sont maintenant disponibles pour les commissions scolaires.

D'autre part, les représentants de la Fédération ont participé activement au comité mixte pour la gestion du droit d'auteur aux niveaux d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. En plus des représentants de la Fédération, ce comité mixte comprend des représentants du ministère de l'Éducation, de l'Association des institutions d'enseignement secondaire, de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, du ministère des Affaires culturelles et de quelques commissions scolaires. Ce comité consultatif a permis la concertation nécessaire à la négociation des protocoles d'ententes conclus par la Fédération avec la SADA et l'UEQ.

TRANSPORT SCOLAIRE

Au cours de la deuxième année du plan triennal dans le transport scolaire, le groupe de travail sur le transport a procédé à l'analyse de tout le dossier en vue de préparer le nouveau plan triennal qui débutera en 1988. Les commissions scolaires ont d'ailleurs été consultées à ce sujet au cours de l'hiver. L'évaluation a porté principalement sur le financement du transport des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Par ailleurs, à l'automne, le ministre des Transports a créé un comité qui regroupe des représentants de ce ministère, de la FCSCQ et des associations de transporteurs afin de vérifier les capacités du système de transport scolaire à répondre aux besoins. Le comité a abordé les questions de l'octroi des contrats, du financement et des responsabilités des intervenants. D'autre part, pour s'assurer que les grands objectifs de la réforme de 1981 ne seront pas compromis, la Fédération a mis sur pied un comité ad hoc formé de trois membres du bureau de direction, dans le but de préserver la responsabilité locale dans la gestion du transport.

Dans le but de préserver la responsabilité locale dans la gestion du transport scolaire, la Fédération a mis sur pied un comité ad hoc formé de trois membres du bureau de direction.

40 ANS

CONDITION FÉMININE

Pour faire suite à l'engagement pris dans le cadre du Sommet sur la situation socio-économique des femmes (*Décisions 85*), la Fédération a consulté ses membres pour dégager un portrait précis de la réalité vécue dans les commissions scolaires et pour connaître leur volonté d'agir dans ce dossier.

Elle devait présenter ses orientations issues de cette consultation lors de la 2e phase de ce Sommet. Toutefois, à la suite d'une réorientation de l'action gouvernementale dans ce dossier, l'événement a été annulé. En octobre 1986, la Fédération a néanmoins diffusé dans toutes les commissions scolaires et dans un grand nombre d'organismes intéressés, le rapport de consultation qui constitue un recueil d'informations sur les réalisations et les problèmes vécus par les milieux scolaires. Ce document apparaît également comme un outil de réflexion et de sensibilisation pour tous ceux et celles qui se sentent concernés par cette problématique de la condition féminine.

Depuis un an, la FCSCQ s'est aussi associée à un processus d'échanges avec d'autres organismes concernant la question de l'accès à l'égalité à l'emploi en milieu scolaire. Avec le ministère de l'Éducation, elle a travaillé à la détermination des balises générales pour l'expérimentation de programmes d'égalité dans trois commissions scolaires, avant d'offrir à un plus grand nombre de commissions le programme d'aide financière et professionnelle prévu au plan d'action gouvernemental. À noter que dans toutes les interventions, la Fédération a insisté sur le respect de l'action volontaire et de l'autonomie des commissions scolaires.

CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCES

Afin de compenser pour les hausses vertigineuses des coûts de l'assurance-responsabilité civile dans le secteur de l'éducation, la Fédération a fait des représentations auprès du Conseil du Trésor et obtenu qu'il verse $2,3 millions dans les enveloppes budgétaires des commissions scolaires pour 1986-1987. Ce montant qui représente environ 85 % de la hausse de tarif, s'est ajouté à l'allocation de 522 000 $ prévue dans les règles budgétaires pour compenser la taxe de 9 % sur les assurances.

En plus des hausses de primes, certains contrats ont décidé de se retirer parce que des assureurs refusent de couvrir la responsabilité de corps public comme les commissions scolaires. Devant cette situation, la FCSCQ a organisé des rencontres d'information dans cinq régions pour discuter du problème et dégager des solutions. De plus, un groupe de travail a été formé pour revoir le plan directeur d'assurances complémentaires que la Fédération offre aux commissions scolaires et pour étudier des hypothèses pouvant mener à une réduction des coûts. Les commissions scolaires ont été invitées à acheminer leurs suggestions aux membres du comité.

Ce comité a recommandé notamment, d'outiller les commissions scolaires pour développer des systèmes de prévention qui viseraient à diminuer le coût des primes. Parallèlement, la Fédération a poursuivi ses démarches auprès du Conseil du Trésor et du MEQ pour que soit allouée aux commissions un montant qui épongerait la hausse conséquente de primes.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉLÈVES

Les travaux du comité consultatif du ministère de l'Éducation, auxquels participe la FCSCQ depuis plusieurs années, ont trouvé leur aboutissement avec la publication, en 1986, d'un cadre général d'organisation de ces services dans les commissions scolaires.

Conforme à la position que la Fédération a toujours défendue au sein du comité, ce cadre d'organisation respecte l'autonomie des commissions scolaires quant à la détermination et à l'organisation des services qu'elles se donnent dans le secteur des services complémentaires. Par les précisions qu'il contient, il constitue un instrument utile aux commissions scolaires.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Après quelques années de tergiversations, le ministre de l'Éducation a enfin fait connaître, au mois de juin, son plan d'action sur la réforme de la formation professionnelle. Le 28 août, le conseil d'administration s'est montré généralement favorable aux principales dispositions en insistant toutefois, auprès du Ministre, pour que les règles budgétaires tiennent compte des changements apportés.

Plusieurs dossiers à incidence pédagogique ont retenu l'attention tels la réforme de la formation professionnelle, le projet de réorganisation des Services de l'éducation des adultes et les politiques d'intégration des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

En décembre, la Fédération a également fait connaître ses recommandations en regard de certains aspects du projet d'amendements aux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire. Elle a, de plus, suivi de près les travaux du MEQ visant à préciser les éléments du plan d'action relativement à la localisation des options, leur harmonisation avec le secteur collégial et le développement de la collaboration avec le secteur industriel.

Par ailleurs, la FCSCQ a participé aux travaux d'un comité chargé d'étudier l'impact de l'implantation de la réforme de l'enseignement professionnel sur les conditions de travail des enseignants, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité d'emploi et au perfectionnement.

ÉDUCATION DES ADULTES

La réorganisation de la carte provinciale des Services de l'éducation des adultes (SEA) a nécessité de nombreuses actions de la Fédération au cours de la dernière année. Ainsi, elle a participé à un comité composé des divers intervenants du réseau pour étudier les propositions du ministère de l'Éducation relativement à ce projet. À la fin d'octobre, le comité a suspendu ses travaux pour permettre à chacun des organismes de consulter ses membres.

La Fédération a consulté toutes les commissions scolaires dont les 80 qui administrent un SEA. Soixante-dix pour cent d'entre elles ont fait connaître leurs points de vue, impliquant la participation de 1 497 personnes dont 905 commissaires d'écoles. Il en est ressorti essentiellement que les commissions scolaires souhaitent que le développement de ce secteur se fasse sur la base des 80 SEA existants, dont on pourrait éventuellement augmenter le nombre, dans une optique de responsabilisation des milieux et d'une meilleure qualité des services à la clientèle.

Le rapport de consultation a été adopté par le conseil d'administration de la Fédération, le 31 janvier et, dès le mois de février, elle a fait les recommandations qui s'imposaient au MEQ.

Elle a demandé, notamment, que le Ministère établisse avec ses partenaires de l'éducation et de la main-d'œuvre les champs de responsabilités de chacune des instances, qu'il revoie les règles d'admissibilité, de scolarisation et de certification et qu'il réévalue les niveaux de subventions en conséquence. Pour éviter autant que possible les chambardements de structures, la Fédération a également proposé que des simulations soient faites pour s'assurer de l'application de la réorganisation proposée.

À la suite des interventions de la Fédération et des autres organismes scolaires consultés, le ministère de l'Éducation a reformulé une nouvelle proposition de réorganisation qui a été étudiée par le comité-réseau en mars.

40 ans

ADAPTATION SCOLAIRE

La Fédération a mené plusieurs actions de front dans le secteur de l'adaptation scolaire. En plus de siéger au comité-aviseur chargé de redéfinir les ententes MEQ-MAS, elle a travaillé de concert avec l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). Un comité technique a été formé avec le mandat de présenter un plan d'action aux instances des deux organismes.

Par ailleurs, la problématique a été analysée par un groupe de travail MEQ-FCSCQ. Différentes hypothèses ont été envisagées dans le but d'améliorer la situation. Ces différentes avenues s'ajoutent aux actions correctrices dégagées lors des États généraux et qui donneront lieu à diverses initiatives du milieu au cours des mois à venir.

Enfin, dans le cadre du règlement de la convention collective des enseignants, un comité d'experts où la FCSCQ est représentée a reçu le mandat de faire des recommandations sur les trois volets suivants afin de faciliter la mise en œuvre des politiques d'intégration:

— les nouvelles définitions des catégories d'élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
— les modalités de détermination du nombre d'élèves d'un groupe comportant plus d'une catégorie;
— les balises quantitatives et qualitatives relatives à l'intégration des élèves en classe régulière.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN MILIEU SCOLAIRE

Les travaux du comité provincial de concertation ont porté principalement sur la préparation d'un recueil d'activités de sensibilisation pour le préscolaire et le primaire, l'organisation de colloques régionaux, l'analyse des documents d'information et la formation des brigadiers adultes.

Depuis septembre dernier, les enseignants du préscolaire et du primaire ainsi que les intervenants en milieu scolaire disposent donc d'un recueil d'informations et d'activités en rapport avec la rentrée scolaire, la fête d'automne, l'hiver, la bicyclette et les véhicules tout terrain. Pour le niveau d'enseignement secondaire, le document est actuellement en préparation et il abordera en plus le problème de l'alcool et de la conduite d'un véhicule.

Par ailleurs, dans le but de sensibiliser les divers intervenants qui collaborent avec l'école dans la réalisation des programmes de sécurité routière, la Régie de l'assurance-automobile du Québec et le comité provincial ont entrepris l'organisation de colloques régionaux. Ces rencontres ont réuni principalement les représentants des milieux scolaires, ceux des corps policiers et du milieu de la santé. Quatre colloques ont déjà eu lieu et on espère couvrir l'ensemble du territoire d'ici juin 1989.

Finalement, le comité s'est impliqué dans la préparation d'un programme de formation pour les brigadiers adultes. Le manuel de formation couvre l'ensemble des tâches et des responsabilités qui leur sont confiées. Il traite aussi de la responsabilité civile du brigadier et de la signalisation routière.

La FCSCQ a travaillé activement pour une reconnaissance à part entière du monde scolaire dans l'organisation des loisirs au Québec, au même titre que le milieu municipal.

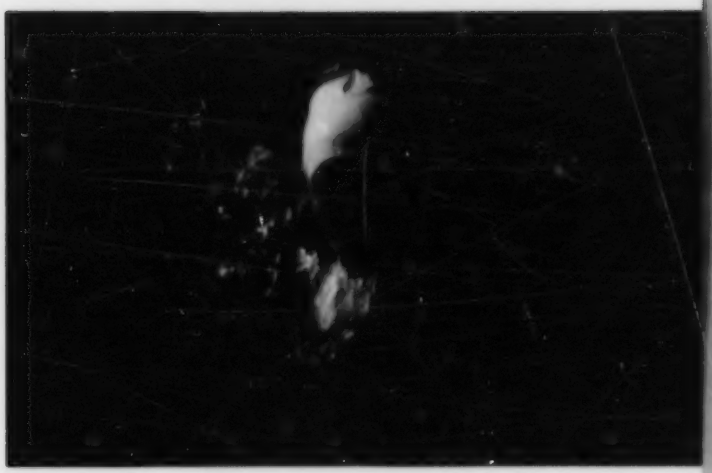

DÉVELOPPEMENT SPORTIF DE BASE

En 1986-1987, la Fédération a participé à une série de conférences organisées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) sur le loisir municipal et régional en plus de siéger à une table nationale de concertation sur le développement sportif de base visant à harmoniser les occasions de compétition et les relations entre les divers organismes concernés. Les travaux ont pris fin en décembre 1986 et un rapport faisant état des ententes intervenues et suggérant des modes de fonctionnement a été soumis au ministre.

La Fédération a également fait connaître son point de vue à un comité des «sages» créé par le MLCP pour le conseiller sur les éléments d'une politique nationale de développement du sport au Québec.

En outre, le 24 février, elle a demandé au ministre Picotte que le milieu scolaire ait une représentation spécifique officielle au Sommet sur le loisir qui s'est tenu du 5 au 7 mars 1987. À l'appui de cette demande d'une reconnaissance concrète et distincte, la FCSCQ a soutenu que le réseau scolaire devait être considéré comme un partenaire à part entière, au même titre que le monde municipal dans ce processus de réflexion sur le loisir au Québec. Face au refus du Ministre de revenir sur sa décision, la Fédération a boycotté le Sommet.

Par ailleurs, il y a eu des relations suivies avec la Fédération du sport scolaire. L'objectif, clarifier les rôles respectifs et se concerter sur certaines orientations relatives à l'organisation du sport en milieu scolaire et ailleurs. Des rencontres ont eu lieu également avec la Société des Jeux du Québec en vue d'accroître la visibilité de l'apport du milieu scolaire dans l'organisation des Jeux du Québec. Les Jeux d'hiver de Saint-Jérôme, qui ont eu lieu au début de mars, ont constitué l'amorce de cette nouvelle collaboration.

De plus, un dialogue formel s'est établi et une démarche de travail conjointe a été convenue avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en vue de trouver les solutions aux problèmes relatifs aux ententes scolaires-municipales et aussi pour convenir de positions communes qui pourraient être adoptées par les deux réseaux relativement à l'organisation des loisirs au Québec.

40 ANS

ADMINISTRATION

SOMMAIRE DES ÉTATS DE REVENUS ET DE DÉPENSES

AU 31 MARS 1987

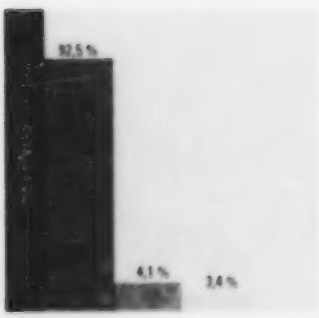

REVENUS

COTISATION 92,5 %

La Fédération vit essentiellement de la cotisation de ses membres qui est basée sur le nombre d'élèves de la commission scolaire.

INTÉRÊTS ET DIVERS 4,1 %

La cotisation perçue en début d'année fiscale de même que les subventions reçues pour les activités autofinancées permettent de faire des placements sous forme de dépôts temporaires.

CONTRATS DE SERVICES 3,4 %

Ce montant est facturé à des commissions scolaires non-membres pour des services reliés à la négociation.

Le directeur général est responsable des activités de gestion et de support au pouvoir politique. Il coordonne le travail de la Fédération sous les directives du bureau de direction, du conseil d'administration et du président général. Il dirige également le personnel à l'emploi de la Fédération et, à titre de trésorier, contrôle l'état des revenus et des dépenses. La supervision de ces activités est confiée au directeur général adjoint.

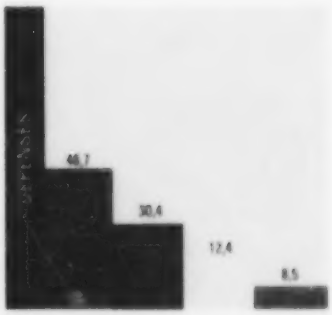

DÉPENSES

■ **SUPPORT AUX ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE SERVICES 48,7 %**

Cela comprend l'ensemble des dépenses de la direction générale, de développement et de recherche, des communications, du secrétariat général et tous les coûts administratifs du siège social pour les ressources humaines et matérielles (imprimerie, bâtisse, équipements, frais de bureau, etc.).

■ **ACTIVITÉS DE SERVICES AUX MEMBRES 30,4 %**

Ce sont les coûts directs pour les activités de services de la gestion des affaires scolaires (affaires administratives, pédagogiques, juridiques) et des relations du travail (négociation, application et arbitrage).

■ **ACTIVITÉS POLITIQUES 12,4 %**

Les coûts sont afférents à l'assemblée générale annuelle, aux réunions du conseil d'administration, du bureau de direction, des comités du conseil d'administration et des groupes de travail sur les priorités. Cela inclut également les dépenses reliées à la présidence générale.

■ **RÉGIONS 8,5 %**

Cette partie des dépenses est affectée aux opérations régionales conformément aux protocoles d'entente avec les régions.

40 ANS

ANNEXE I

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCSCQ

Région 1 **Gaspésie — Bas-Saint-Laurent**
* Guy d'Anjou
Michel Hughes

Région 2 **Saguenay — Lac-Saint-Jean**
André Bergeron
* Jacques Tremblay

Région 3 **Québec**
Normand Boldue
Marguerite M. Doyon
* Gabriel Légaré
Jean-Charles Lévesque

Région 4 **Trois-Rivières — Centre du Québec**
* Diane Drouin
Marie-Paule Fromentin
Géraldine Lemay

Région 5 **Estrie**
Donald Beauregard
René Coupal

Région 6 **Montréal-Nord (Laval)**
Michel Grattan (mai à novembre 1986)
Micheline C. René
J. Maurice Éthier
Jacques Sabourin (depuis janvier 1987)

Région 7 **Montérégie**
Adrienne R. Dumas
* Charles Péron
Diane Goulet Pleau
Raymond Ravenelle

Région 8 **Montréal-Centre (Île)**
Jeannette A. Masse
* Jacques Mongeau
Marc Sabourin

Région 9 **Outaouais**
Sylvie Coallier
Michel Grand-Maître

Région 10 **Abitibi-Témiscamingue**
Réjean Bibodeau
* Jacques Lafrenière

Région 11 **Côte-Nord**
Ghislaine Couture
Roch Lévesque (avril à juin 1986)
Russell McKinnon (depuis août 1986)

Note: Les membres du conseil d'administration dont le nom est précédé d'un astérisque siègent également au bureau de direction de la Fédération.

ANNEXE II

COORDONNATEURS RÉGIONAUX

Région 1 **Gaspésie — Bas-Saint-Laurent**
Alain Doyer

Région 2 **Saguenay — Lac-Saint-Jean**
Jean-Claude Lindsay

Région 3 **Québec**
André Gilbert

Région 4 **Trois-Rivières — Centre du Québec**
Guy Beaudin

Région 5 **Estrie**
Norman Colgan

Région 6 **Montréal-Nord (Laval)**
Jean-Paul Vermette

Région 7 **Montérégie**
André Gilbert

Région 8 **Montréal-Centre (Île)**
Guy Beaudin

Région 9 **Outaouais**
Lucille Potvin

Région 10 **Abitibi-Témiscamingue**
Sylvie Poulin

Région 11 **Côte-Nord**
Simon Lavoie

ANNEXE III

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

ACTIVITÉS POLITIQUES

COMITÉ DU CA SUR LES NÉGOCIATIONS

André Bergeron	*Région du Saguenay — Lac-Saint-Jean*
René Coupal	*Région de l'Estrie*
Marguerite M. Dorion	*Région de Québec*
Adrienne B. Dumas	*Région de la Montérégie*
J.-Maurice Ethier	*Région de Montréal-Nord (Laval)*
Marie-Paule Fromentin	*Région de Trois-Rivières — Centre du Québec*
Michel Grand-Maître	*Région de l'Outaouais*
Michel Hughes	*Région de la Gaspésie — Bas-Saint-Laurent*
Jacques Lafrenière	*Région de l'Abitibi-Témiscamingue*
Russel McKinnon	*Région de la Côte-Nord*
Marc Sabourin	*Région de Montréal-Centre (Île)*

COMITÉ DU CA ET DES ASSOCIATIONS SUR LE FINANCEMENT

Jean-Claude Achard	*FQDE*
Réjean Bibideau	*Région de l'Abitibi-Témiscamingue (CA — FCSCQ)*
Glorianne Couture	*Région de la Côte-Nord (CA — FCSCQ)*
Guy d'Anjou	*Région de la Gaspésie — Bas-Saint-Laurent (CA — FCSCQ)*
Pierre Gabriele	*ADIGECS*
Géraldine Lemay	*Région de Trois-Rivières — Centre du Québec (CA — FCSCQ)*
Jean-Charles Lévesque	*Région de Québec (CA — FCSCQ)*
Jeannette A. Masse	*Région de Montréal-Centre (Île) (CA — FCSCQ)*
Jean Ouellet	*CS Baldwin-Cartier*
Raymond Ravenelle	*Région de la Montérégie (CA — FCSCQ)*
Frank Rochette	*CS Iberville*
Vincent Tanguay	*ACSQ*
Marcel Théorêt	*ADIGECS*
Jacques Tremblay	*Région du Saguenay — Lac-Saint-Jean (CA — FCSCQ)*

COMITÉ DU CA SUR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Donald Beauvais	*Région de l'Estrie*
Glorianne Couture	*Région de la Côte-Nord*
Marguerite M. Dorion	*Région de Québec*
Diane Drouin	*Région de Trois-Rivières — Centre du Québec*
Adrienne B. Dumas	*Région de la Montérégie*
Jeannette A. Masse	*Région de Montréal-Centre (Île)*
Charles Peton	*Région de la Montérégie*
Micheline C. René	*Région de Montréal-Nord (Laval)*

COMITÉ DU CA SUR LA RESPONSABILISATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Normand Boldue	*Région de Québec*
Sylvie Coallier	*Région de l'Outaouais*
René Coupal	*Région de l'Estrie*
Diane Drouin	*Région de Trois-Rivières — Centre du Québec*
Michel Grand-Maître	*Région de l'Outaouais*
Jacques Lafrenière	*Région de l'Abitibi-Témiscamingue*
Diane Goulet Pleau	*Région de la Montérégie*
Marc Sabourin	*Région de Montréal-Centre (Île)*

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FINANCEMENT

Roma Boulerice	*CE Meilleur*
Noella Brisson	*CS Malartic*
Jean-Marc Garnèps	*CEQ*
Richard Gélinas	*CS Saint-Eustache*
Jocelyn Harvey	*CS Alma*
Rosaire Jacques	*CS Beauce*
Alain Métivier	*CS des Découvreurs*
Jean Ouellet	*CS Baldwin-Cartier*
Jean-Pierre Ouellette	*CS Aylmer*
Frank Rochette	*CS Iberville*
Claude Vincent	*CS Shawinigan*

COMITÉ AD HOC SUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI (RÈGLES BUDGÉTAIRES)

Emilien Arsenault	*CS Miguasha*
Jacques Caron	*CE Chanveau*
Mario Clément	*CS Deux-Montagnes*
Roger Lapointe	*CS Mistiac*
Denis Roy	*CS Des Manoirs*

COMITÉ MEQ-RÉSEAU SUR LES RÈGLES BUDGÉTAIRES

Jean-Claude Achard	*FQDE*
Michel Paquet	*CS Charlesbourg*
Frank Rochette	*CS Iberville*
Vincent Tanguay	*ACSQ*
Marcel Théorêt	*ADIGECS*
Claude Vincent	*CS Shawinigan*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES ASSURANCES

Carol Belley	*CS Les Deux-Rives*
Pierre Daoust	*CS Aylmer*
Pierre Gagnon	*CS Sherbrooke*
Jean Jutras	*CE Meilleur*
Jean-Guy Laplante	*CE Harricana*
Marcel Laurin	*CS Victoriaville*
Pierre Lavoie	*CS Charlesbourg*
Bernard Poirier	*CS Sept-Îles*
Jean Poitras	*CS Sainte-Thérèse*
Jean-Marc Thibault	*CS La Mitis*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Jean-Yves Chevalier	*CE Tardivel*
Olivier Gervais	*CE Lapointe*
Denis Hudon	*CS du Gorland*
Robert Lefebvre	*CS des Découvreurs*
Yvon Lévesque	*CE Saint-François*
Gilles Martel	*CE Chambly*
Rolland Roy	*CS Baldwin-Cartier*

SOUS-COMITÉ SUR LA CONSOLIDATION DU MODE D'ALLOCATION DES RESSOURCES

Roma Boulerice	*CE Meilleur*
Noella Brisson	*CS Malartic*
Rosaire Jacques	*CS Saint-Joseph*
Jean-Luc Laliberté	*CS Chibougamau*
Jean Ouellet	*CS Baldwin-Cartier*

SOUS-COMITÉ SUR LE FINANCEMENT DES CLIENTÈLES EDAA

Jocelyn Harvey	*CS Alma*
Jean Ouellet	*CS Baldwin-Cartier*
Jean-Pierre Ouellette	*CS Aylmer*

SOUS-COMITÉ SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Roland Clermont	*CE Meilleur*
Alain Métivier	*CS des Découvreurs*

SOUS-COMITÉ SUR LA CONCENTRATION URBAINE ET LES MILIEUX ÉCONOMIQUEMENT FAIBLES

Frank Rochette	*CS Iberville*

SOUS-COMITÉ SUR LA RÉVISION DU MODÈLE-TÂCHE

Remi Beaudoin	*CECQ*
Richard Gélinas	*CS Saint-Eustache*
Claude Vincent	*CS Shawinigan*

SOUS-COMITÉ SUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI

Jacques Caron	*CS Chauveau*
Jean-Roger Tremblay	*CS Vallée-de-la-Matapédia*

COMITÉ DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE MEQ-RÉSEAU

Jean-Claude Achard	*FQDE*
Pierre Gabrièle	*ADIGECS*
Jean-Marc Garnepy	*CECQ*
Richard Gélinas	*ACSQ*
Guy Godin	*CR Yamaska*
Vincent Tanguay	*ACSQ*
Marcel Theorêt	*ADIGECS*

RELATIONS DU TRAVAIL

COMITÉ-AVISEUR SUR LES NÉGOCIATIONS

Région 1	Denis Chrétien	*CS Baie-des-Chaleurs*
	Vincent Ouellet	*CR Grand-Portage*
Région 2	Ghislain Girard	*CS Chicoutimi*
	Roch Laroche	*CS Arvida*
Région 3	Borromée Bourque	*CR Chaudière*
	Uriel Rouleau	*CS Black Lake-Disraeli*
Région 4	Gilles Baker	*CR Mauricie*
	Denis Luneau	*CS Victoriaville*
Région 5	Michel Dostie	*CS Asbesterie*
	Maurice Patey	*CS La Sapinière*
Région 6	Jean-Marie Bellemare	*CS des Cascades-Lachigan*
	Richard Gosselin	*CS Sainte-Thérèse*
Région 7	Jean Beauchamp	*CS Huntingdon*
	Jacques Lévesque	*CR Yamaska*
Région 8	Pierre Grou	*CS Sainte-Croix*
	Gilles Perron	*CS Baldwin-Cartier*
Région 9	Rolland Bérubé	*CS des Draveurs*
	Claire Macauley	*CS Outaouais-Hull*
Région 10	Rita Barrette	*CS Abitibi*
	André Chrétien	*CS Val-d'Or*
Région 11	Simon Lavoie	*CS Manicouagan*
	Richard Roy	*CS Port-Cartier*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CADRES

André Chrétien	*CS Val-d'Or*
Guy d'Anjou	*CS La Mitis (CA — FCSCQ)*
Jacques Dubois	*CR Meilleur*
Marie-Paule Frumentin	*CR Mauricie (CA — FCSCQ)*
Jean-Rene Hamel	*CS Brossard*
Jean-Marie Pépin	*CS la Jeune Lorette*
Paul-Yvon Proulx	*CS Argile Bleue*

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE PERFECTIONNEMENT DES GESTIONNAIRES

Roch Aubé	*CR Blainville-Deux-Montagnes*

RÉSEAU D'ARBITRES AU COMITÉ DE RECOURS DES CADRES

Gilles Bujold	*CS La Neigette*
Pierre Gabrièle	*CS Sault-Saint-Louis*
Jean-René Hamel	*CS Brossard*
Paul-Yvon Proulx	*CS Argile Bleue*
Gérard Tousignant	*CS Coaticook*

COMITÉ CONSULTATIF DES CADRES (CCC) ET DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉCOLES (CPDE)

Paul-Yvon Proulx	*CS Argile Bleue*

DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION AU CPNCC

Roger Carette	*CR Chaudière*
Normand Lapointe	*CS du Goéland*
Susan Tremblay	*CS Beauport*

TABLE DE NÉGOCIATION — ENSEIGNANTS CEQ/PACT

Guy Perrault	*CS Jérôme-Le Royer*

TABLE DE NÉGOCIATION — SOUTIEN

Louise Lavoie (FEMSQ-CEQ)	*CS Charlesbourg*
Michel Letendre (FEMSQ-CEQ)	*CS des Mille-Îles*
Jacques Aubry (FTQ)	*CS du Goéland*
Claude Lefebvre (FTQ)	*CR Chambly*

TABLE DE NÉGOCIATION — PNE

Michel Nadeau	*CS Montmagny*
Michèle Gaudet	*CS Tracy*

COORDONNATEUR DES NÉGOCIATIONS POUR LA FÉDÉRATION

Lucien Carrier	*CS Magog*

CONSEILLERS POUR LES NÉGOCIATIONS LOCALES OU RÉGIONALES

Normand Bard	*CS Trois-Rivières*
Gilles Beaudry	*CEC de Verdun*
Serge Bouchard	*CS des Îles*
Jean-Louis Brassard	*CS Alma*
Denis Roy	*CS des Manoirs*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PARTAGE DES MATIÈRES — NÉGOCIATION AVEC LES ENSEIGNANTS

Rolland Bérubé	*CS des Draveurs*
Richard Gosselin	*CS Sainte-Thérèse*
Denis Luneau	*CS Victoriaville*
Denis Lyonnais	*CS Lotbinière*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS NON PERMANENTS — ENSEIGNANTS

Gilles Beaudry	*CEC de Verdun*
Michèle Gaudet	*CS Tracy*
Jean Huard	*CR des Vieilles-Forges*
Jean-Guy Lamoureux	*CR Chambly*
Rodrigue Langelier	*CS Vallée-de-la-Matapédia*
André Paré	*CR Louis-Hémon*
Denis Roy	*CS des Manoirs*

SESSIONS DE FORMATION SUR LA NÉGOCIATION

Gilles Beaudry	*CEC de Verdun*
Jean-Louis Brassard	*CS Alma*

COMITÉ SUR LES ASSURANCES

Guy Perrault	*CS Jérôme-Le Royer*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU PLAN DE CLASSIFICATION DES PNE

Bertrand Lacourse	*CS Le Gardeur*
Pierre Morin	*CR Chauveau*
Louise Tucker	*CECQ*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA RÉVISION DU PLAN DE CLASSIFICATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Guy Simon	*CR des Vieilles-Forges*

GROUPES DE TRAVAIL SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

ASSOCIATION SECTORIELLE

Gilles Beaudry	*CEC de Verdun*
Marc Sabourin	*CA — FCSCQ*

SITE EXPÉRIMENTAL

Laurent Boutilages	*CS Baie-des-Chaleurs*
Roger Cormier	*CS Les Deux-Rives*
Jean-Pierre Ferland	*CS Le Gardeur*
Roland Haché	*CR Lapointe*
Michel Hervieux	*CS Le Gardeur*
Claude Houde	*CS Chicoutimi*
Jean-Marc Lévesque	*CR La Verendrye*
Raymond Normand	*CR Pascal-Taché*
Jean-Guy Pigeon	*CR Grand-Portage*

COMITÉ INTERNE FCSCQ

Roland Haché	*CS Chicoutimi*
Philippe Loiselle	*CS Le Gardeur*
André Pelletier	*CS Cap-de-la-Madeleine*
Jean-Guy Thiffault	*CECQ*
Céline Tremblay	*CS Jérôme-Le Royer*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES EMPLOYÉS DE SOUTIEN NON RÉGULIERS

Jocelyne Blanchard	*CS du Gerfaut*
Céline Gagnon	*CR Lapointe*
Pierre Marier	*CS des Chutes-de-la-Chaudière*
Jean-Paul Morin	*CS Matane*
André Pelletier	*CS Cap-de-la-Madeleine*

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES EMPLOYÉS NON RÉGULIERS (PNE)

Jean-Louis Chabot	*CECQ*
Bertrand Lacourse	*CS Le Gardeur*
Claude Lefebvre	*CR Chambly*

RÉSEAU D'ARBITRES PATRONAUX DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Michel Allard	*CS Abitibi*
Jacques Aubry	*CS du Gerfaut*
Serge Bail	*CS Outaouais-Hull*
Normand Baril	*CS Trois-Rivières*
Rita Barrette	*CS Abitibi*
Gilles Beaudry	*CEC de Verdun*
Jacques Bhérer	*CR Tardivel*
Serge Bouchard	*CS des Îlets*
Pierre Boucher	*CECM*
Yvon Boulé	*CS Jérôme-Le Royer*
Patrick Boulianne	*CS La Mitis*
Borromée Bourque	*CR Chaudière*
Jean-Marc Boutin	*CS Black Lake-Disraeli*
Jean-Guy Brais	*CS Varennes*
Paul-Émile Brunet	*CECM*
Gilles Bujold	*CS La Seigette*
Lucien Carrier	*CS Magog*
Jean-Louis Chabot	*CECQ*
Louise Chouinard	*CS Charlesbourg*
Jean Cloutier	*CS Lac-Mégantic*
Yvon Coulombe	*CS des Chutes-de-la-Chaudière*
Pierre Croteau	*CSC de Sherbrooke*
Claude Dauphinais	*CS Côte-de-Beaupré*
Claude Desmarais	*CR Chambly*
Léo Dion	*CS des Mille-Îles*
Adélard Drapeau	*CS La Mitis*
Claude Drolet	*CS Ancienne-Lorette*
Bernard Dupuis	*CS Seigneurie*
Serge Fortin	*CS Beauport*
Céline Gagnon	*CR Lapointe*
Richard Garceau	*CECM*
Philippe-André Gaumont	*CR Coaticook-Sherbrooke*
Yvonnick Gauthier	*CS Chicoutimi*
Pierre Genêreau	*CS des Manoirs*
Jean-Claude Gendron	*CSC de Sherbrooke*
Michel Genest	*CS Berthier-Nord-Joli*
Gaétan Genois	*CS Des Îles*
Gilles Graveline	*CS Outaouais-Hull*
Richard Gosselin	*CS Sainte-Thérèse*
Jacqueline Hebden	*CS Huntingdon*
Jacques Héon	*CR des Vieilles-Forges*
Michel Hervieux	*CS Le Gardeur*
Jean Huard	*CR des Vieilles-Forges*
Alain Jeanrie	*CS Les Écores*
Bertrand Lacourse	*CS Le Gardeur*
Jacques Lafertrève	*CS Des Cascades-Châteauguay*
Bernard Lamarche	*CS des Laurentides*
Rodrigue Langelier	*CS Vallée-de-la-Matapédia*
Alain Lavoie	*CR Blainville-Deux-Montagnes*
Simon Lavoie	*CS Manicouagan*
Michel Letendre	*CS des Mille-Îles*
Claire Macauley	*CS Outaouais-Hull*
Claude Malhotra	*CECM*
Pierre Marier	*CS des Chutes-de-la-Chaudière*
Gilles Mongrain	*CS Haut-Saint-Maurice*
Jean-Paul Morin	*CS Matane*
Nicole Morin	*CS des Découvreurs*
Pierre Morin	*CECM*
Pierre Morin	*CR Chauveau*
Michel Naceau	*CS Montmagny*
Marie-Claire Ouellet	*CS des Découvreurs*
Yvon Paquin	*CS Normandie*
André Paré	*CR Louis-Hémon*
Guy Perreault	*CS Jérôme-Le Royer*
Madeleine Perreault	*CS Saint-Jérôme*
Gilles Perron	*CS Baldwin-Cartier*
Sylva Plante	*CS Sault-Saint-Louis*
Lise Plouffe	*CS des Draveurs*
Carmen Pothier	*CECM*
Pierre Prevost	*CS Saint-Jean-sur-Richelieu*
Michel Ratelle	*CS Industrie*
Normand Reid	*CS Argyle Bureau*
Jean-Charles Richer	*CECM*
Bernard Rochon	*CECM*
Bernard Roy	*CR Mediéval*
Denis Roy	*CS des Manoirs*
Richard Roy	*CS Port-Cartier*
Claude Sabourin	*CS Chomedey de Laval*
Claude Saint-Charles	*CS du Gouffre*
Pierre Saint-Georges	*CS Jérôme-Le Royer*
Pierre Saint-Germain	*CS Jacques-Cartier*
Jocelyn Sévigny	*CS Sorel*
Michael Sheehan	*CR la Péninsule*
Nino Siminaro	*CS Industrie*
Guy Simon	*CR des Vieilles-Forges*
Michel Simoncelli	*CECM*
René Simoneau	*CS des Mille-Îles*
Guy Tassé	*CS des Chutes-de-la-Chaudière*
Jean-François Thibaudot	*CS Val-d'Or*
Claude Tremblay	*CR Chauveau*
Marcel Tremblay	*CS Val-Monts*
Louise Tucker	*CECQ*
Lucien Vallée	*CS Québec*
Jacques Veillette	*CS Mignasha*
Bernard Vick	*CS Sault-Saint-Louis*

ANNEXE IV

CONTACTS ET RENCONTRES DE LA FCSCQ

PARTICIPATION AUX CONGRÈS ET AUX COLLOQUES DE DIVERS ORGANISMES D'ÉDUCATION

Colloque de l'Association des cadres scolaires du Québec

Congrès annuel de l'Association du transport écolier du Québec

Congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française

Congrès du Conseil du Québec de l'enfance et de la jeunesse

Congrès de l'Association canadienne d'éducation

Congrès de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec

Congrès de la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec

Congrès de la Fédération des comités de parents de la province de Québec

Rencontre avec l'Union des municipalités du Québec

Rencontre avec la Fédération québécoise des directeurs d'école

Rencontre avec l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires

Rencontre avec la Fédération des cégeps

Rencontre avec la Fédération du sport scolaire

Ouverture et clôture des Jeux du Québec

Table de concertation sur le développement sportif de haut

ORGANISMES DONT LA FÉDÉRATION EST MEMBRE

Association canadienne d'éducation

Association canadienne d'éducation de langue française

Chambre de commerce de la province de Québec

Commission canadienne pour l'Unesco

Conseil du patronat du Québec

Institut canadien d'éducation des adultes

Société des Jeux du Québec

ANNEXE V

PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA FCSCQ

Protocole d'entente avec la SADA sur les droits d'auteur (document 1408).

Rapport de consultation sur la condition féminine (document 1548).

Rapport de consultation sur les services de l'éducation des adultes (document 1680 revisé).

Commentaires de la Fédération sur la politique familiale (document 1622).

Politique de financement des commissions scolaires (document 1624).

Position de la Fédération sur les amendements aux régimes pédagogiques (document 1626).

Structure d'organisation de la négociation locale (document 1677).

Le droit d'auteur à l'égard des œuvres littéraires (document 1715).

Les communications en période de négociation locale ou régionale (document 1747).

Mémoire sur les règles budgétaires 1987-1988 (document 1752).

ANNEXE VI

PERSONNEL DE LA FCSCQ

DIRECTION GÉNÉRALE

Fernand Paradis	*Directeur général*
Claudette Dionne	*Secrétaire du directeur général et du président général*
Martial Carrier	*Directeur général adjoint*
* Jean-Gilles Jutras	*Coordonnateur à la Coopérative Nord-Sud (prêt de services)*
Jean-Marie Thibault	*Agent de gestion financière*
** Maurice Villeneuve	*Conseiller à la négociation PNE*
Jacqueline Coulombe	*Agente de bureau*
Céline Dumont	*Agente de bureau*

DIRECTION DES COMMUNICATIONS ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Ubald Gauthier	*Directeur et secrétaire général*
Francine Sauvageau	*Secrétaire de direction*
Pierre Bertrand	*Conseiller en organisation*
Colette Fortier	*Conseillère en communications*
Fernande Pelletier	*Secrétaire de réunion et gestion documentaire*
Denis Pouliot	*Agent d'information*
Denis Rochette	*Conseiller en arts graphiques et responsable de l'imprimerie*
France Beaupré	*Secrétaire*
Jacques Bélanger	*Préposé à la reprographie et à l'expédition*
France Laferrière	*Téléphoniste-réceptionniste*
Andrée Lapointe	*Agente de bureau*
Florence Lemelin	*Agente de bureau*
Marc-André Morissette	*Opérateur de duplicateur offset*

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA RECHERCHE

Martial Carrier	*Directeur*
Jacqueline Laberge	*Secrétaire de direction et du directeur général adjoint*
Pierrette Bordeleau	*Secrétaire (activités régionales)*
Guy Beaudin	*Conseiller en développement et recherche*
André Gilbert	*Conseiller aux régions*

DIRECTION DE LA GESTION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Aurèle Hudon	*Directeur*
Carole Larouche	*Secrétaire de direction*
Pierre Caron	*Conseiller en gestion — GESDECS*
Alain Doyer	*Conseiller en gestion, affaires pédagogiques*
François Houde	*Avocat-conseil*
André LeBlanc	*Conseiller en gestion, affaires administratives*
Suzanne Marcotte	*Avocate-conseil*
Paule Lebel	*Secrétaire*
Huguette Chalot	*Technicienne en administration — GESDECS*
Louise Desjardins	*Secrétaire — GESDECS*

DIRECTION DES RELATIONS DU TRAVAIL

Jean-Pierre Hillinger	*Directeur*
Andrée Boulanger	*Secrétaire de direction*
Roland Bégin	*Conseiller à l'application des conventions (enseignants)*
Monique Brunelle	*Conseillère à l'application des conventions (enseignants) et à l'arbitrage*
Paul Chrétien	*Conseiller à la négociation (enseignants)*
Jules Gagnon	*Conseiller aux conditions de travail (cadres)*
Lynne Lapointe	*Conseillère à l'application des conventions (PNE)*
Clermont Provencher	*Conseiller à la négociation et à l'application des conventions (soutien)*
Claire Carette	*Secrétaire*
Louise Del Vecchio	*Secrétaire*
Gisèle Gaudreault	*Secrétaire*

EMPLOYÉS TEMPORAIRES

Hélène Bélanger	*Conseillère — support à la négociation*
Lucien Kos	*Conseiller — Bureau national de placement (prêt de services)*

* *À la retraite depuis le 31 janvier 1987*
** *À la retraite depuis le 31 décembre 1986*

ANNEXE VII

MEMBRES DE LA FÉDÉRATION

CS Abénakis
CS Matdo
CS Acton Vale
CS Alma
CS Ancienne-Lorette
CS Argile-Bleue
CS Arvida
CS Asbestoise
CS Aylmer
CS Baie-des-Chaleurs
CS Baie-des-Ha! Ha!
CS Baldwin-Cartier
CS Barraute-Senneterre
CS Beauceville
CS Beauport
CS Belle-Chasse
CS Belle-Rivière
CS Bersimis
CS Berthier-Nord-Joli
CS Black Lake-Disraeli
CR Blainville-Deux-Montagnes
CS Bivossard
CS Cap-de-la-Madeleine
CR Chambly
CS Charlesbourg
CR Chaudière
CR Chauveau
CS Chavigny
CS Chicoutimi
CS Chute-Montmorency
CS Coaticook
CS Côte-de-Beaupré
CS Cté
CS Davignon
CS Deloide
CS de la Moyenne-Côte-Nord
CS Lotbinière
CS des Anses
CS Des Basqu...
CS Des Cascades-l'Achigan
CS des Cèdres
CS des Chenaux
CS des Chutes-de-la-Chaudière
CS des Découvreurs
CS des Draveurs
CS des Érables
CS Des Frontières
CS des Îles
CS des Îlets
CS des Laurentides
CS des Manoirs
CS Des Mille-Îles
CS des Moussons
CS Des Montagnes
CS Des Rivières
CR des Vieilles-Forges
CS Deux-Montagnes
CS Dolbeau
CS Drummondville
CS du Goéland
CS du Gouffre
CS du Littoral
CS Élan
CS Fermont
CS Forillon
CS Granby
CS Grand-Bois
CS Grand-Mère
CR Grand-Portage
CS Grandpré
CS Grande-Hermine
CS Greenfield Park (corp. syndic)
CS Harricana
CS Haut Saint-Maurice
CS Haute-Gatineau
CS Huntingdon
CS Iberville
CS Ile-Perrot
CS Industrie
CS Jacques-Cartier
CS Jean-Chapais
CS Jean-Rivard
CS Jérôme-Le Royer
CS Jonquière
CS Joutel-Matagami
CS Kativik
CS Lislet-Sud
CS La Jeune-Lorette
CS La Mitis
CS La Neigette
CS La Pocatière
CS La Sapinière
CS La Tourelle
CS La Vallière
CR La Vérendrye
CS Lac-Mégantic
CR Lac Saint-Jean
CS Lac Saint-Pierre
CS Lac-Témiscamingue
CS Langevin
CR Lapointe
CS Laure-Conan
CS Le Gardeur
CS Les Becquets
CS Les Deux-Rives
CS Les Ecores
CS Long Sault
CR Louis-Frechette
CR Louis-Hémon
CS Magog
CS Malartic
CS Manouvagan
CS Marieville
CS Matane
CR Maurice
CR Meilleur
CS Miguasha
CS Monseigneur Vachon
CS Montcalm
CS Mont-Fort
CS Montmagny
CS Moriac
CS Normandie
CS Normandin
CS Nouvelle-Beauce
CS Outaouais-Hull
CR Pascal-Taché
CR Péninsule
CS Pierre-Neveu
CS Pointe-Lévy
CS Pontiac
CS Port-Cartier
CS Port-Royal
CS Portage-du-Fort (corp. syndic)
CS Portneuf
CS Prince-Daveluy
CS Provençal
CR Provencher
CEC Québec
CS Québillon
CS Rivière-du-Loup
CS Robertval
CS Rocher-Percé
CS Rouyn-Noranda
CS Sainte-Croix
CS Saint-Eustache
CS Saint-Exupéry
CR Saint-François
CS Saint-Hyacinthe
CS Saint-Jean-sur-Richelieu
CS Saint-Jérôme
CS Saint-Joseph
CS Sainte-Thérèse
CS Sault-Saint-Louis
CS Seigneurie
CS Sept-Îles
CS Shawinigan
CEC Sherbrooke
CS Sorel
CS Soulanges
CS Taboussac
CS Taillon
CR Taschereau
CS Témiscouata
CS Thetford Mines
CS Tracy
CS Trois-Rivières
CS Trois-Saumons
CS Val-d'Or
CS Val-Maurice
CS Val-Monts
CS Valin
CS Vallée-de-la-Lièvre
CS Vallée-de-la-Matapédia
CS Vallée-de-Missiassini
CS Valleyfield
CS Varennes
CS Vaudreuil
CR Vaudreuil-Soulanges
CEC Verdun
CS Victoriaville
CS Warwick
CS Waterloo
CR Yamaska

Deuxième tirage
Janvier 1992
Mai 1987

Dépôt légal — 2e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-920893-02-8

Siège Social

1001, av. Bergar
C.P. 180, Succ. Fac. 18
G1V 4C7
Téléphone : (418) 651-3229
Télex : 051-3706

40 ANS